



*Syndicat National des
Cadres A*

CGC Finances Publiques et SNC CGC

*86/92 Allée de Bercy
Bâtiment Turgot
Télédoc 909*

75572 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01.53.18.01.73 – 00.69 - 04.58

Sites : www.cgc-dgfp.info / www.snc-dgfp.info

*Adresses mail : cgcdgfp.bn@dgfp.finances.gouv.fr
snccgcdgfp.bn@dgfp.finances.gouv.fr*



*Syndicat National
des Contrôleurs*

LE LIEN CGC

Audioconférence du 23 avril avec la Direction Générale

Cette audioconférence, présidée par le Directeur général adjoint Antoine Magnant, a été d'une courte durée en l'absence de nouveauté importante. Des précisions ont été apportées sur les points suivants :

1/ Campagne IR :

La campagne IR se déroule à un rythme soutenu. Au terme de ces 3 premiers jours, un volume de télédéclarations supérieur de 50 % par rapport à l'année dernière pour la même période est constaté.

Le taux de décrochés dans les centres de contacts reste moins élevé qu'habituellement, en raison du plus grand nombre d'appels et des contraintes d'organisation dues à la situation sanitaire actuelle.

Hier, 230 agents (sur un effectif normal de 600) étaient présents dans les centres de contacts pour répondre. Le taux de décrochés est inférieur à 50 % par rapport à l'année dernière. Pour le DGA ce n'est pas catastrophique mais insuffisant dans une période où les contribuables les moins à l'aise sur internet n'auront que le téléphone comme moyen de contact.

Les OS ont bien conscience de ces contraintes et de la nécessité d'avoir un taux de décrochés meilleur, mais pas au prix de la remise en cause de toutes les conditions de sécurité sanitaire dans les sites des Finances Publiques.

Le DGA rappelle que c'est un souci permanent et que la Direction est toujours vigilante pour éviter une présence excessive des agents dans les Centres des Finances Publiques.

2/ Points divers

Les OS ont fait remonter certaines initiatives des directions locales.

A titre d'exemple ont notamment été soulevées des demandes de comptes rendus d'activité à des vérificateurs depuis le confinement, la remise en cause de la doctrine sur le temps de travail - neutralisation de la journée faite par des agents en PCA même si ce temps est inférieur au module d'horaire choisi - etc.

Le DGA précise qu'il sera procédé aux analyses de ces situations et rappellera si nécessaire les consignes auprès des directions locales.

- ✓ **Les congés bonifiés** : de nombreuses questions se posent : par exemple l'organisation des transports aériens dans la situation actuelle pour la prochaine campagne des congés

bonifiés, le retrait des RTT- congés en application de l'ordonnance 2020-430 du 15 avril, de fait des agents pourraient se trouver en solde négatif.

Le DGA rappelle qu'une réflexion est en cours au niveau interministériel pour établir rapidement un cadrage dans ce domaine. Il évoque une réponse possible pour la semaine prochaine.

- ✓ **L'organisation du dialogue social après le 11 mai** : Le DGA indique que le dialogue social à la DGFIP n'a jamais été aussi dense et riche qu'actuellement. Son organisation future après le 11 mai dépendra très fortement de la situation sanitaire du pays et des décisions gouvernementales. A ce stade il est donc prématuré de se projeter sur la reprise de l'agenda social du 1^{er} semestre dans son format classique. Aussi, à partir de la 1^{ère} quinzaine de mai, des échanges et des réflexions seront nécessaires pour préciser les modalités d'organisation des futurs groupes de travail ou la forme des CTR. Précision est faite qu'actuellement peu de textes justifieraient la tenue d'un CTR.
- ✓ **Les comptes rendus d'activité demandés aux brigades de vérifications** : Le DGA souligne qu'il ne « *trouve pas le principe critiquable* » en tant que tel dès lors qu'il ne s'apparente pas à du « *flicage* ». Il indique que la demande ne résulte pas d'une consigne donnée par la Direction générale, qu'il s'agit d'une initiative locale isolée de la part de la DDFIP Loire Atlantique.

L'attention de la CGC a toutefois été appelée sur ce sujet par des collègues de la Dircofi d'Ile de France à qui l'on demande de servir pour le 30 avril un tableau détaillé des travaux. Il semble que ce même bilan d'activité soit demandé aux Chefs de brigade des Dircofi Sud-Pyrénées et Sud-Est.

Nous seront donc vigilants sur ce point. Les éléments recensés ne reflètent en rien la volumétrie réelle d'activité d'une brigade et de son responsable : contacts et point d'étapes téléphoniques avec les vérificateurs, veille juridique, réponses aux demandes urgentes de la DG pour les remboursements de crédits de TVA et de CIR, mise à jour du réseau, nettoyage de la Balf, etc.

Nous veillerons à ce que ce suivi ne serve pas d'argument, par exemple, pour imposer des jours de congés.

Prochaine audioconférence, lundi 27 avril.

* * *

Données statistiques DGFIP – situation au 23 avril 2020 :

Nombre de cas Covid avérés ou présumés	: 790
Nb d'agents présents	20 120 (21%)
Nb d'agents en télétravail	26 479
Agents physiquement présents dans les SIP	28 %
Agents physiquement présents dans les centres de contacts	39 %